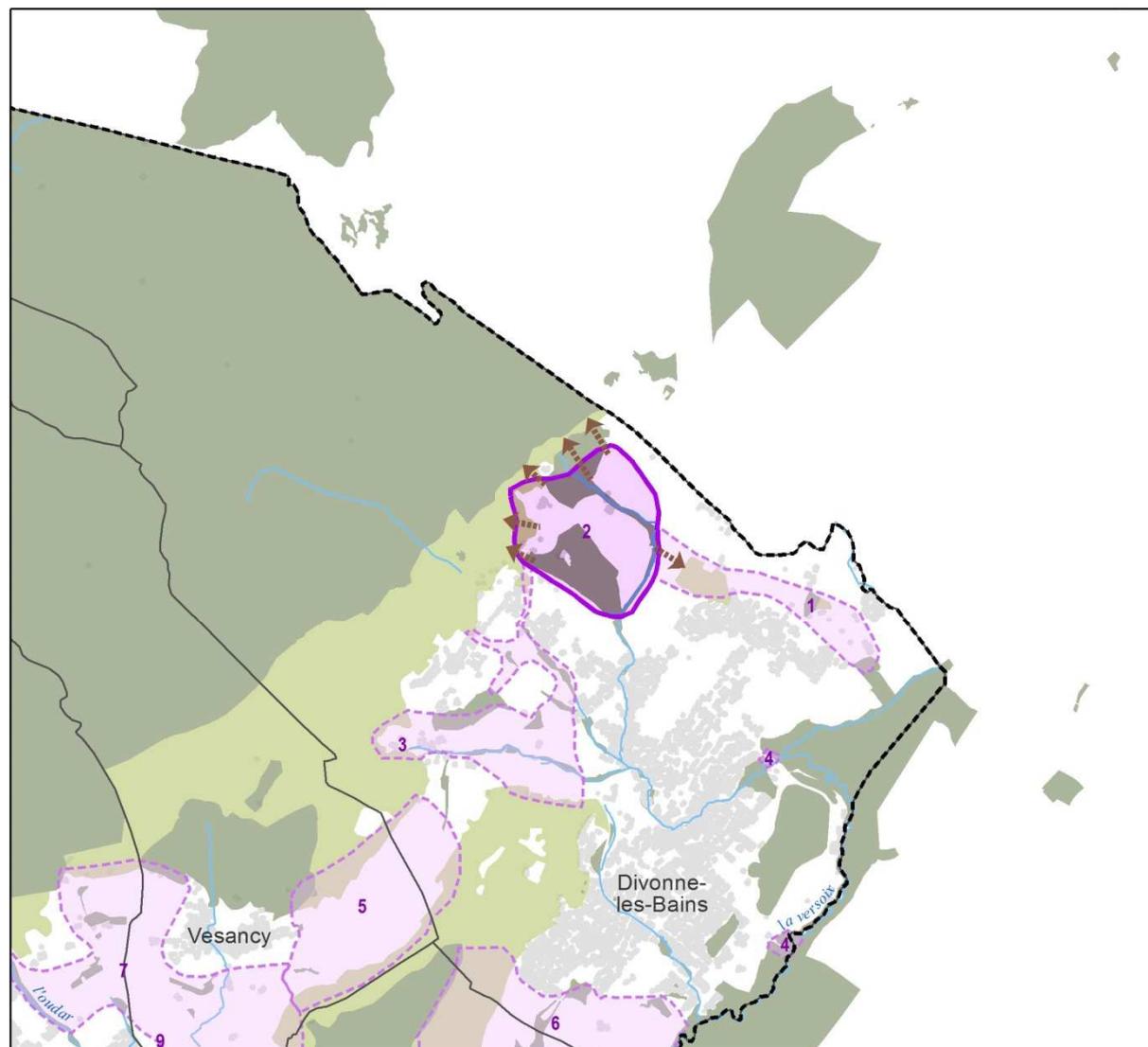


N° 2 : « Les Chaux, à Divonne-les-bains »

LOCALISATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

La continuité n°2 est située sur la commune de Divonne-les-Bains et relie le massif du Haut-jura à la plaine par le tracé de la rivière la Divonne. Elle est située en limite nord du bourg de Divonne et participe aux échanges nord-ouest/sud-est.



| | | |
|------------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Légende | | |
| Enveloppe de la continuité | Réservoir de biodiversité | Zone urbanisée |
| Autre continuité | Zone boisée et bocagère d'intérêt | Limite de la CCPG |
| Axe principal de déplacement | Cours d'eau | Limite communale |
| | Route primaire | |

Ecosphère, CC Pays de Gex, REPLIQUE Etudes et conseil, 2016

Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles

ACTIVITÉS HUMAINES ET PAYSAGES

La continuité repose en grande partie sur un bocage assez dense constitué de pâtures, cultures temporaires et de quelques prairies de fauche. La ripisylve de la Divonne crée une interface milieu humide/milieu terrestre du nord au sud. Cette transition se retrouve au niveau du lieu-dit le Brou : la Tourbière de Brou est intégrée au site Natura 2000 des marais de la Haute Versoix et est labellisée ENS dans l'Ain. Il s'agit d'un important réservoir de biodiversité humide.

Les usages observés sur le site sont en majorité agricoles. Avec la proximité du bourg de Divonne et les quelques habitations isolées, les chemins qui parcourent ce corridor sont également empruntés par les riverains pour des balades pédestres : il y a une activité de détente de proximité.



| | | |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| Légende | | |
| Enveloppe de la continuité | Forêt et bocage | Zone boisée et bocagère d'intérêt |
| Autre continuité | Pelouse sèche | Cours d'eau |
| Axe principal de déplacement | Zone humide | Limite de la CC PG |
| | Rivière, lac et étang | |

Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles

Ecosphère, CC Pays de Gex, REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : Fond BDOirho - IGN ©

ILLUSTRATIONS DES PAYSAGES ET DES MILIEUX NATURELS



Prairie pâturée bordée de haies d'arbres



Prairie pâturée



Bocage



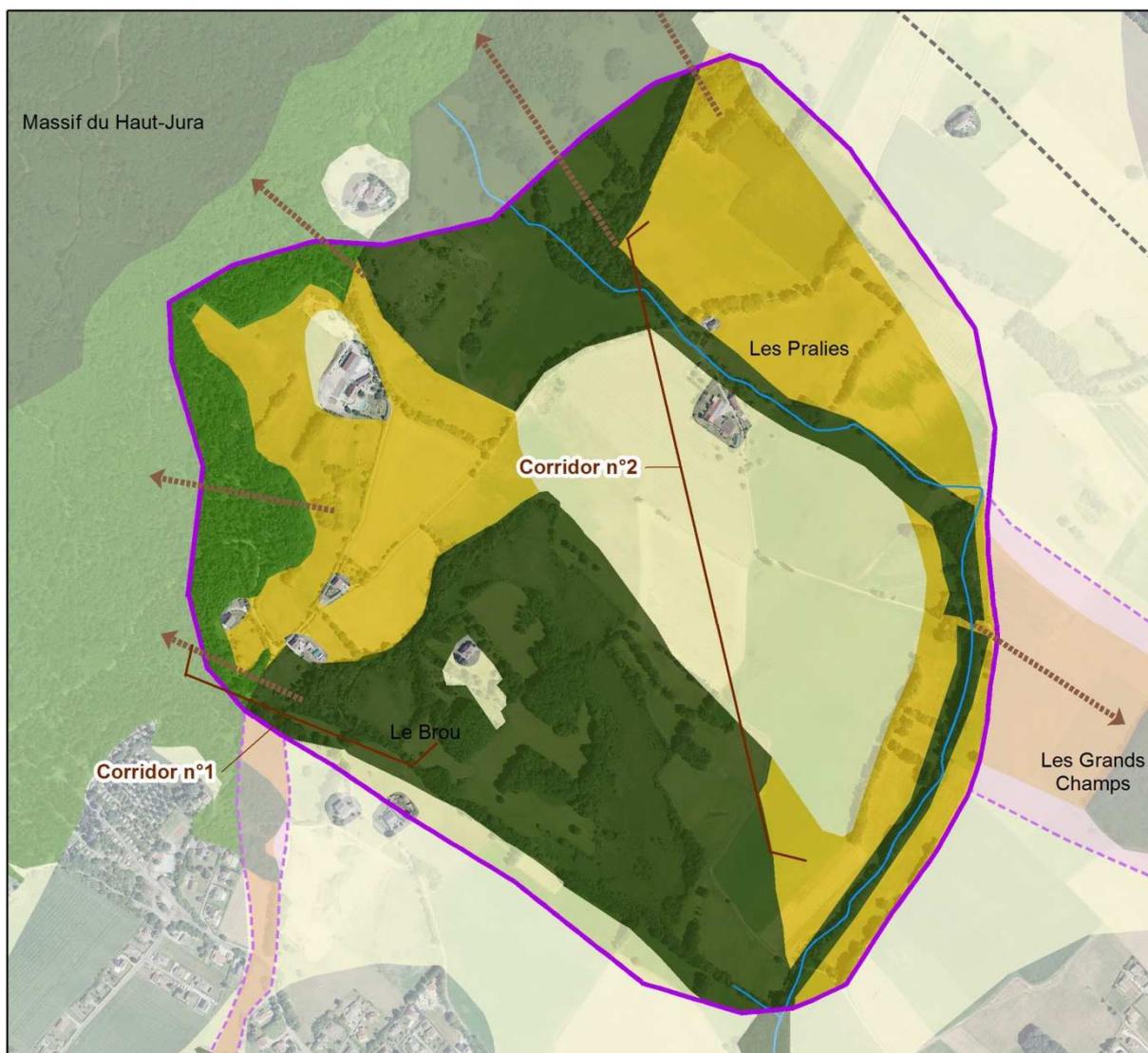
Culture bordée de haies d'arbres

ENJEU ÉCOLOGIQUE

La continuité compte deux corridors écologiques :

- le corridor n°1, le plus à l'ouest, relie les boisements des bas-monts au bocage humide du Brou,
- le corridor n°2 au nord et au sud, suit le cours de la Divonne dans le secteur des Pralies.

La carte ci-dessous représente les corridors en fonction de leur note d'enjeu (cf. protocole pour le détail).



Légende

| | | |
|--|-----------------------------------|---|
| Enveloppe de la continuité | Réservoir de biodiversité | Corridors écologiques : note enjeu du protocole |
| Autre continuité | Zone boisée et bocagère d'intérêt | |
| Axe principal de déplacement | Espace perméable | |
| Limite de la CCPG | Cours d'eau | 0 - 80 |
| <i>Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles</i> | | 81 - 150 |
| | | 151 - 213 |



Ecosphère, CC Pays de Gex,
REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : Fond BDOrtho - IGN ©

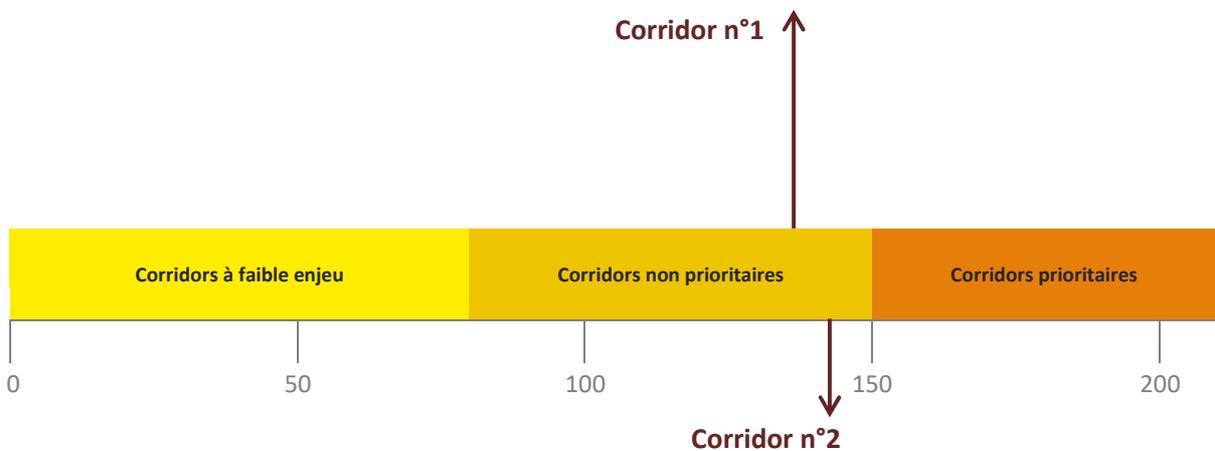
La situation géographique de cette continuité lui confère le rôle de carrefour entre le massif du Haut-Jura et la vallée de la Versoix, en limite est du territoire de Gex. C’est aussi le point de sortie le plus au nord du territoire, vers le massif.

L’enjeu est globalement fort car les habitats, les structures du paysage et la situation particulière dans le réseau sont très favorables au déplacement des espèces. Le bocage est ici bien préservé et a donc un rôle favorable à la circulation des espèces même si les cultures tendent à remplacer les prairies.

Les notes d’enjeu reflètent cette situation et sont relativement élevées. La continuité est également plus large que longue et éloignée de l’urbanisation, ce qui donne une grande facilité d’accès à de nombreuses espèces.

NOTE ENJEU PAR CORRIDOR (issue du protocole)

Note 141 : Situé dans une zone de bas-monts peu fréquentée, ce corridor permet de relier le Haut-Jura à un milieu bocager humide très attractif pour la faune. Grâce à ses structures paysagères continues et diversifiées, ainsi qu’à une majorité de prairies de fauche et de pâtures, le corridor est parmi les mieux préservés du territoire. Des traces de grande faune y ont été retrouvées.



Note 145 : entre ripisylve, prairies et haies arborées, ce corridor offre une diversité et une qualité d’habitats permettant de supporter les déplacements de nombreuses espèces. Ces caractéristiques lui confèrent aussi le rôle d’habitat pour certaines d’entre elles. Cet axe est d’ailleurs répertorié dans plusieurs études précédentes et accueille des espèces de grande faune (empreintes retrouvées sur le terrain).

POINTS DE CONFLIT ET MENACES

La continuité n'est impactée par aucun point de conflit.

D'après le zonage actuel du PLU, elle est entièrement inscrite en zonage A ou N, ce qui la préserve des aménagements : il n'y a pas de menace directe.



| | | | |
|--|---|--|---|
| Légende Réservoir de biodiversité Zone boisée et bocagère d'intérêt Enveloppe de la continuité Autre continuité | Zonage actuel dans le PLU : des corridors U 1AU 2AU | Points de conflit Important Moyen Peu bloquant | Menace potentielle : projet d'aménagement Axe principal de déplacement Limites de la CCPG |
| | des espaces perméables U 1AU 2AU | A N A N | Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles |

HIERARCHISATION DES CONTINUITÉS ECOLOGIQUES

La continuité est parcourue par des corridors très fonctionnels qui assurent une bonne cohérence dans les déplacements des animaux. Le caractère en « cul-de-sac » de cette continuité ne la place pas dans les corridors prioritaires, à seulement quelques points d'enjeu près. Son rôle, plus local, est cependant très intéressant pour les populations locales. Dans la continuité, ces corridors jouent également un rôle important pour relier la Haute-Chaine du Jura aux boisements rivulaires de la Versoix.



Légende cf. le protocole pour la classification des corridors

| | | | |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| Corridors écologiques : | | | |
| /// À fort enjeu | Non fonctionnels | ■ Réservoir de biodiversité | ■ Enveloppe de la continuité |
| Fonctionnels | ■ À faible enjeu | ■ Zone boisée et bocagère d'intérêt | ■ Autre continuité |
| ■ En bon état | ■ En très mauvais état | ■ Espace perméable | ■ Limites de la CCPG |
| ■ Dégradé | | ■ Axe alternatif possible | |

Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles

Ecosphère, CC Pays de Gex, REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : BDOrtho 2012 - IGN ©

RECOMMANDATIONS

INTÉGRATION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

L'enjeu de la continuité l'identifie comme axe d'intérêt local qu'il est important de préserver. Du fait de sa situation « en boucle » entre plaine et bas-monts, elle joue un rôle essentiel dans le réseau écologique à l'échelle locale mais n'est pas un axe de déplacements majeur à l'échelle du Pays de Gex.

Au niveau de la légende, il est nécessaire de se reporter au chapitre 5 « Une double traduction : la déclinaison réglementaire » du rapport pour connaître les prescriptions en matière d'urbanisme à appliquer à chaque élément de la continuité.



Légende

Corridors écologiques :

Locaux

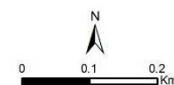
- Linéaire
- Diffus

Régionaux

- Linéaire
- Diffus

- Réservoir de biodiversité
- Zone boisée et bocagère d'intérêt

- Enveloppe de la continuité
- Autre continuité
- Limites de la CCPG



Ecosphère CC Pays de Gex,
REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : BDOrtho 2012 - IGN ©

PLAN D' ACTIONS

Du fait de la qualité écologique de cette continuité et de l'absence de points de conflit, **il n'y a pas d'actions envisageables** actuellement pour améliorer la qualité de ses deux corridors.

D'une manière transversale, il est tout de même préconisé de **conserver le réseau bocager en l'état**, en préservant la qualité du couvert herbacé (prairies de fauche avec pratique de la fauche tardive, pâtures) et des haies (différentes strates, caractère continu et espèces indigènes). Pour cela, divers outils sont mobilisables comme par exemple les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

